

la certitude, examinez sans préjugé sa liaison avec la vérité dogmatique ou l'enseignement dont il est la confirmation, et dites-vous : voici un fait qui déroge aux lois de la nature, qui a, par conséquent, Dieu pour auteur. Or, ce fait est accompli pour appuyer une doctrine prêchée au nom de Dieu. Donc, cette doctrine est vraie. Si elle ne l'était pas, Dieu aurait lui-même, en matière religieuse, confirmé un mensonge. En d'autres termes, il serait intervenu contre lui-même pour nous tromper, pour sanctionner une imposture et nous jeter dans une erreur invincible, en marquant l'erreur du sceau de son autorité.

Allez plus loin. Pour tirer du miracle tout ce que fournit sa valeur probante, dites encore : une vérité dogmatique appuyée sur lui ne reste pas isolée avec sa preuve. Toutes les vérités qui s'y rattachent nécessairement portent comme elle le cachet divin. Quand saint Paul appuie la divinité de Jésus-Christ sur le fait de la résurrection, il y appuie en même temps toute notre foi. Et il le dit.

Donc, un miracle,— n'en connaît-on qu'un seul,— s'il a été accompli dans les conditions que je viens de dire, suffit, pour une âme sin-